

102ème Foire Expo de la Lavande de Digne-les-Bains DOSSIER D'INSCRIPTION

Espace commercial et gourmand

Du Jeudi 21 au Dimanche 24 août 2025

unimev

Cher Exposant, Chère Exposante,

La Foire-Expo de Digne-les-Bains, attire entre 18000 et 20000 visiteurs, touristes et locaux toujours très enthousiastes de retrouver cette foire centenaire.

Pour 2025, nous avons le plaisir de vous annoncer que la 102ème la Foire de la Lavande ouvrira ses portes le jeudi 21 et jusqu'au dimanche 24 Août, place du Général De Gaulle à Digne-Les-Bains

Pour nous rejoindre, l'inscription peut se faire en ligne sur notre site internet, ou par retour du dossier cijoint complété, accompagné des pièces suivantes :

Votre attestation d'assurance
Extrait de KBIS ou extrait du registre des Métiers ou attestation MSA
Votre paiement d'acompte de 30 % (chèque ou virement)
Votre chèque de caution de 150 €
La demande de débit de boissons temporaire pour les buvettes

Les documents sont à nous retourner par courrier ou par mail.

L'inscription sera validée à la réception du paiement d'acompte par chèque ou virement.

Le chèque de caution de 150 euros vous sera restitué après la foire sous condition du bon respect des horaires d'ouverture et de fermeture.

Il vous est proposé un encart publicitaire dans notre programme qui est diffusé à plus de 20 000 exemplaires notamment par le journal la Provence avec le TV Hebdo. Vous trouverez les tarifs sur le bon de commande.

Notre secrétaire reste à votre entière disposition pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à nous joindre par mail ou par téléphone.

Souhaitant vous accueillir sur notre Foire-Expo, nous vous remercions de votre confiance et vous prions de bien vouloir recevoir, Cher Exposant, Chère Exposante, l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Bernard TEYSSIER Président de la Foire de la Lavande

Dossier à renvoyer avant le 15 Juin 2025

Foire de la Lavande Centre Desmichels Boulevard Martin Bret 04000 Digne les Bains contact@foiredelalavande.fr www.foire-lavande.com Tél: 04 92 31 05 20

DOSSIER D'INSCRIPTION Espace commercial et gourmand

Raison Sociale :		
Nom du Responsable :		
Adresse :		
Code Postal :Ville :		
E-mail		
Téléphone :Portable	e :	
Secteur d'activité :		
CODE APE :N°SIRET :		
N° TVA (autoentreprise ou entreprise étrangère) :		
l'attestation d'assurance. Chaque exposant est prié d'indiquer ci-dessous la liste complète dété mentionnés pourront être refusés par le Comité :		uhaite présenter. Les produits n'ayant pas
PARTIE RÉSERVÉE A LA FOIRE DE L	.A LAVANDE -	NE PAS REMPLIR
Extrait KBIS / Extrait de registre des Métiers / MSA : 🗖 oui	□ non	N° Dossier
Assurance : u oui	□ non □ non	TV DOSSIEI
Acompte payé par : u oui	non	
Solde versé par :□ oui	☐ non	
Demande de débit de boissons temporaire 🖵 oui	☐ non	
Encart publicitaire oui	☐ non	Reçu le :
Stands 3x3:		
Stands 4x4 :		
Stands 5x5 :		
Angle		
Emplacement Air Libre dimensions:		

ÉLECTRICITÉ

Conformément à la réglementation qui nous impose un boîtier par exposant, nous avons intégré dans le tarif du stand le coût d'un boîtier électrique de 3 KW.

SI BESOIN PLUS IMPORTANT, veuillez nous communiquer les caractéristiques de votre installation.

EAU

Conformément à la réglementation en matière d'hygiène, les stands "Espace Gourmand" sont équipés d'un point d'eau.

BADGES				
mbres de badges souhaités :				
Raison sociale				
PIECES DEMANDEES				
ubliez pas de joindre à votre dossier les pièces demandées :				
☐ L'acte d'engagement dûment signé				
 □ Votre attestation d'assurance □ Extrait de KBIS ou extrait du registre des Métiers ou attestation MSA 				
□ Votre paiement d'acompte de 30% par chèque ou virement.				
 □ Votre chèque de caution de 150 € (si virement : merci de faire un virement séparé et de joindre un RIB) □ La demande de débit de boissons temporaire pour les buvettes 				

PAIEMENT D'UN ACOMPTE OBLIGATOIRE

Conformément au règlement, toute demande doit obligatoirement être accompagnée d'un règlement équivalent à **30** % **du montant TTC de la participation**.

(Chèque bancaire ou virement, impérativement à l'ordre de la FOIRE DE LA LAVANDE).

☐ La fiche annexe concernant les emplacements Air Libre dument complétée.

A DEFAUT DE REGLEMENT, CETTE DEMANDE D'INSCRIPTION SERA CONSIDEREE COMME NULLE.

Votre confirmation d'admission ne pourra être envoyée qu'après le paiement de l'acompte.

BON DE COMMANDE

ESPACE COMMERCIAL ET ESPACE GOURMAND (Fermeture 20 heures)

DÉSIGNATION		P.U. H.T	QUANTITES	MONTANT H.T.
STANDS ESPACE COMMERCIAL (Ce tarif tient compte d'un boîtier électrique de 3 KW)				
Location pagod	e stand 3 X 3	650,00€		
Stand supplémentaire (accolé	au 1er stand)	580,00€		
Location pagod	le stand 4 x 4	1 110,00 €		
Location pagod	e stand 5 X 5	1 560,00 €		
Angle (ouver	ture 2 côtés)	200,00€		
STANDS ESPACE GOURMAND (Ce tarif tient compte d'un boîtier électre et d'un point d'eau)	ique de 3KW			
Location pagod	705,00 €			
Stand supplémentaire (accolé a	645,00 €			
Angle (ouver	200,00€			
AIR LIBRE ESPACE COMMERCIAL ET ESPACE GOURMAND				
Emplacement de 6 m2 (3mx2m profondeur) (ne tient pas compte du boîtier électrique ni de l'évier)		320,00 €		
Mètre carré supplémentaire (1mx1m)		35,00 €		
ELECTRICITÉ à la demande				
MONOPHASE	3 Kw	75,00 €		
	6 Kw	120,00€		
	10 à 18 Kw	360,00€		
TRIPHASE	36 Kw	485,00 €		
ENCART PUBLICITAIRE				
	1/8 page	250,00€		
	1/4 page	450,00€		
	1/2 page	800,00€		
		Frais de Dossier		30,00€
			TOTAL H.T.	€
			T.V.A. 20 %	€
			TOTAL T.T.C.	€
			MPTE TTC 30 %	€
			PAYER AVANT le 10/07/2025	€

ACOMPTE A L'INSCRIPTION OBLIGATOIRE POUR VALIDATION DU DOSSIER PAIEMENT DU SOLDE OBLIGATOIRE AVANT LE 10/07/2025



102^{ème} Foire Expo de la Lavande de Digne-les-Bains DOSSIER D'INSCRIPTION Du Jeudi 21 au Dimanche 24 août 2025

ACTE D'ENGAGEMENT OBLIGATOIRE

Je soussigné(e)

représentant la Société					
et agissant en qualité de					
Certifie:					
 ✓ Avoir pris connaissance des pièces constitutives du dossier ✓ M'engager à respecter les clauses du Règlement Général, du Règlement Assurance ✓ Avoir pris connaissance du Cahier des Charges Hygiène et Sécurité et à le respecter ✓ M'engager à respecter les législations en matière d'embauche de salariés ✓ M'engager à être installé le mercredi 20 août 2025 à 17h00 au plus tard ✓ M'engager à tenir mon stand ouvert pendant l'intégralité des heures d'ouverture de la Foire ✓ M'engager à verser un acompte de 30% du montant TTC à l'inscription ✓ M'engager à solder le montant de la facture avant le 10 juillet 2025. 					
STANDS [DITS A RISQUES				
Communiquer ci-après les renseignements concernationnement sur le stand :	ant l'utilisation éventuelle de machines ou appareils er				
 □ Moteur thermique ou à combustion □ Source radioactive □ Générateur de fumée □ Gaz liquéfiés □ Liquide inflammable 	☐ Source d'énergie électrique sup. à 100 KWA☐ Gaz Propane et butane☐ Rayons X☐ Laser☐ Autres cas à préciser :				
Attention les stands dits à risque devront être impéra passage de la commission de sécurité. Aucune dérogation	tivement installés le 20 août à 15h30 au plus tard, avant le on ne sera accordée.				
Fait à	, le				
Signature et cachet du demandeur,	, précédés de la mention <i>"lu et approuvé</i> "				



POUR TOUTE DEMANDE D'EMPLACEMENT « AIR LIBRE »

(Ne concerne pas les locations de stand pagode)

DOCUMENT A RETOURNER OBLIGATOIREMENT DUMENT REMP	

✓ Parasol Fo	orain Oui Non	<u>Taille</u> :	220cmx180	Ocm		Nombre :
			250cmx210	Ост		Nombre :
			300cmx250	Ост		Nombre :
			300cmx30	0cm		Nombre :
		Le lestage	Autre du parasc	_		: réalisé selon la notice du constructeur
✓ Barnum p	liant					
<u>Toile</u> : M2	avec procès-verbal Oui] Non				
<u>Oı</u>	<u>ı</u> attestation de traitement d'i	gnifugation à pré	senter à la c	ommissio	n de sé	curité ☐ Oui ☐ Non
		<u>Taille</u> :	2mx2m		Nom	bre :
			2mx3m		Nom	bre :
			3mx3m		Nom	bre :
			3mx4m50		Nom	bre :
			3mx6m		Nom	bre :
			Autre	☐ Dime	ension :	Nombre :
	toile n'est pas M2 ou l'attesta aiter la toile(polyester) avec u					s <u>être présentée</u> à la commission de sécurité, <u>il</u> osol M2 ou M1.



Pensez à <u>demander l'attestation de traitement d'ignifugation</u> à votre fournisseur afin de le présenter à la commission de sécurité.

Pour mémoire, la commission de sécurité est en droit de faire démonter la structure non conforme.

2. Le lestage du barnum devra être réalisé selon la notice du constructeur aucun piquage au sol